

LIVRE II

L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE

70. — CLASSIFICATION DES FONCTIONS INTELLECTUELLES

L'intelligence est la faculté de connaître : elle est essentiellement *représentative* des choses. Aussi toute connaissance est-elle *objective* (21). Dans cette faculté générale on peut distinguer deux grands systèmes de facultés et d'opérations :

A) SENSITIVES. — B) PROPREMENT INTELLECTUELLES.

Ces facultés remplissent des *fonctions* diverses, qui correspondent à l'évolution de la connaissance : il faut l'ACQUÉRIR, la CONSERVER, l'ÉLABORER. Les deux premières fonctions sont *inférieures, sensibles, animales* : elles se rapportent à l'expérience, dépendent étroitement des organes et sont communes à l'homme et à l'animal. La troisième fonction est *supérieure, proprement humaine et intellectuelle*.

A. — OPÉRATIONS SENSITIVES

I. — **Fonction d'acquisition** : la matière première de la connaissance nous est fournie par la :

1° **Conscience** (*sens intime*), qui nous fait *acquérir* les idées de nos *états psychologiques*.

2° **Sens**, qui nous font *acquérir* les idées des *objets extérieurs*. Ces deux facultés sont dites *expérimentales* et les idées que nous leur devons sont des idées *concrètes, singulières, antérieures* à la réflexion.

On distingue l'expérience *interne* ou de la conscience et l'expérience *externe* ou des sens. Mais, en réalité, il n'y a qu'une expérience, l'interne, car nous ne connaissons le monde extérieur que par les *sensations* qu'il produit en nous ; or, ces sensations sont des phénomènes *internes*. On peut cependant maintenir cette dis-

inction, pourvu qu'on entende par expérience *externe*, l'expérience provoquée par des objets *extérieurs*.

II. — **Fonctions de conservation et de combinaison** : elles sont remplies par la :

1° **Mémoire** : pour que la connaissance soit possible il faut que les *matériaux acquis* soient *conservés* et puissent être *reproduits* à notre gré. Cette fonction de *conservation* est remplie par la *mémoire*, faculté de conserver et de se rappeler les états de conscience antérieurement acquis. — La *loi*, suivant laquelle ces matériaux conservés par la mémoire sont reproduits, c'est l'*association des idées*.

2° **Imagination** : l'association des idées, en tant qu'elle a pour résultat de disposer dans un *ordre nouveau* les matériaux conservés par la mémoire, c'est la fonction de *combinaison*, qui est remplie par l'*imagination*, faculté de produire des images ou idées nouvelles en *combinant* des images ou des idées anciennes.

B. — OPÉRATIONS PROPREMENT INTELLECTUELLES

Au-dessus des opérations sensibles viennent les opérations proprement intellectuelles, qui supposent les précédentes comme condition préalable. Les idées *acquises, conservées, associées*, il faut les ÉLABORER, c'est-à-dire imprimer une *forme rationnelle* aux *données expérimentales*. C'est l'œuvre, la fonction de l'intelligence proprement dite ou ENTENDEMENT : faculté de percevoir les rapports (*inter legere*) en les dégageant des sensations et des images.

III. — **Fonction d'élaboration** : elle s'exerce par les opérations suivantes :

1° **Formation des concepts ou des idées générales** au moyen de l'*abstraction* et de la *généralisation*.

2° **Jugement** : aperception d'un rapport entre deux choses.

3° **Raisonnement** : aperception d'un rapport entre deux jugements et un troisième.

Mais ces opérations intellectuelles supposent deux actes *préliminaires* : l'*attention* et la *comparaison*.

IV. — **Raison** : toutes les opérations, aussi bien sensibles qu'intellectuelles, sont soumises à des *lois* supérieures et nécessaires,

qui les dirigent et qu'on appelle pour cela *principes directeurs* de la connaissance : principe d'*identité* ou de *non-contradiction*, principe de *raison suffisante*. Le fond de l'intelligence est constitué par un besoin d'intelligibilité, besoin de *comprendre* l'essence des choses. Les principes d'identité et de raison ne sont que l'expression abstraite de cette tendance foncière. Ces deux principes constituent ce qu'on nomme, au sens strict, la *RAISON*.

Voici le tableau général de l'activité intellectuelle :

A. — OPÉRATIONS SENSITIVES

- | | | |
|-----------------------------------|---|-------------------|
| I. Fonction d' Acquisition | } | I. CONSCIENCE. |
| | | II. SENS. |
| II. F. de Conservation | } | I. MÉMOIRE. |
| | | II. IMAGINATION. |
| | | III. ASSOCIATION. |

B. — OPÉRATIONS PROPREMENT INTELLECTUELLES

- | | | |
|---|---|--|
| III. F. d' Élaboration | } | I. FORMATION DES CONCEPTS,
(<i>Abstraction, Généralisation</i>) |
| | | II. JUGEMENT. |
| | | III. RAISONNEMENT. |
| IV. Raison : PRINCIPES RATIONNELS (<i>identité et raison</i>). | | |

71. — ÉLÉMENTS DE L'INTELLIGENCE

I. — **Matière** : ce sont les données fournies par l'expérience : les *sensations*, les *états primitifs de la conscience*, les *images*, les *idées concrètes et singulières*. C'est le côté *passif* de l'intelligence, par lequel elle reçoit l'impression des choses.

II. — **Forme** : c'est l'*aperception des rapports*, par laquelle l'esprit transforme les sensations et les images en idées générales, en jugements et en raisonnements. C'est le côté *actif* de l'intelligence. L'expérience fournit la matière et la raison lui imprime sa forme.

Dans son évolution, l'intelligence s'affranchit de plus en plus des sensations et des images, c'est-à-dire du *concret*, du *particulier* et du *contingent*, pour s'élever à l'*abstrait*, à l'*universel* et au *nécessaire*, car elle comprend les choses à la lumière des principes d'identité et de raison suffisante.

CHAPITRE PREMIER

LA CONSCIENCE OU PERCEPTION INTERNE

SECTION I. — FONCTION D'ACQUISITION

72. — MODES OU FORMES DE LA CONSCIENCE

Le mot de conscience est équivoque ; il signifie :

1. La conscience *morale* : faculté de discerner le bien du mal : c'est un *juge* (Cf. *Morale*).

2. La conscience *psychologique* : perception immédiate que l'âme a d'elle-même et de ses phénomènes actuels : c'est un *témoin*.

A) **Modes** : la conscience psychologique a deux modes : *spontané* et *réfléchi* :

I. — La conscience **spontanée** : c'est la *connaissance* immédiate et comme le sentiment de ce qui se passe en nous. Kant l'appelle conscience *empirique* et les philosophes écossais *sens intime*.

II. — La conscience **réfléchie** : *faculté* par laquelle l'esprit se replie sur lui-même pour s'expliquer le moi et les phénomènes psychologiques. C'est une faculté intellectuelle *complexe*, qui implique l'*attention*, la *mémoire*. Son acte, c'est la *réflexion* ou *observation interne*.

B) **Comparaison** : I. — a) La conscience *spontanée* est **primitive** : c'est celle de l'enfant, de l'animal. Elle donne une connaissance *expérimentale* : aussi l'appelle-t-on *sens intime*. Elle est *commune* à l'homme et à l'animal.

b) La conscience *réfléchie* est **ultérieure** : elle suppose l'éveil de la raison. Elle nous donne une connaissance *rationnelle*. — Elle est *propre* à l'homme.

II. — a) La conscience *spontanée* est **synthétique, confuse** :